



**HAL**  
open science

## Projets REDYN -“ Repères ” et CASDAR-ARPIDA

Fanny Bielhmann, Maxime Chéoux, Chloé Devos, Jean Paul Dubeuf, Marion Valenti

► **To cite this version:**

Fanny Bielhmann, Maxime Chéoux, Chloé Devos, Jean Paul Dubeuf, Marion Valenti. Projets REDYN -“ Repères ” et CASDAR-ARPIDA. [Rapport de recherche] INRA-LRDE; ODARC; Chambre régionale d’Agriculture de Corse. 2020. hal-03340449

**HAL Id: hal-03340449**

**<https://hal.inrae.fr/hal-03340449>**

Submitted on 10 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Projets REDYN - « Repères » et CASDAR-ARPIDA

### « Pasturisimu, una andatura cumuna »

# Un état des lieux sur le fonctionnement des systèmes d'élevage et l'utilisation des territoires pastoraux en Corse

## *Des repères pour proposer les modèles d'élevage de demain*

Cet état des lieux concerne les quatre secteurs de l'élevage présents en Corse (caprins, ovins, bovins et porcins). Pour les élevages de ruminants, il mobilise à la fois les typologies produites par la Chambre d'Agriculture de Corse et les références technico – économiques qui en sont issues ainsi que les enquêtes réalisées en 2018/2019 dans les élevages en s'appuyant sur la démarche Strat-Pasto du CERPAM pour identifier les formes de valorisation des territoires pastoraux et estimer le niveau d'autonomie alimentaire des élevages.

Concernant l'élevage porcin on croisera quelques données bibliographiques sur le fonctionnement des systèmes porcins avec le « référentiel technico – économique de l'élevage porcin corse », étude réalisée en 2018/2019 pour caractériser la structure et le fonctionnement des exploitations porcines corses.

***Document rédigé à partir des résultats des références produites par la Chambre d'Agriculture et des enquêtes et analyses réalisées par Fanny Biehlmann, Maxime Chéoux – Damas, Chloé Devos, Jean-Paul Dubeuf et Marion Valenti.***

### Nota Bene :

*Ce document constitue une synthèse de la tâche 1 du volet « Repères » du projet REDYN. Pour mémoire, cette tâche prévoyait de réaliser « un état des lieux documentaire et bibliographique des principales zones d'estive de Corse et sur les pratiques de gestion ». Après avoir rappelé le constat que le pastoralisme ne se réduit pas à l'utilisation des estives, l'analyse des pratiques de gestion et des systèmes de production pastoraux a été traitée à partir des référentiels récents et par un ensemble d'enquêtes réalisées dans le cadre de deux stages.*

## I. Structure, fonctionnement et performances des élevages pastoraux caprins corses

La structure, le fonctionnement et les performances des élevages pastoraux caprins corses peuvent être appréhendés par plusieurs points d'appui récents de moins de 10 ans. Il s'agit :

- Du référentiel technico caprin de la Haute Corse édité par la Chambre d'Agriculture de Haute Corse en 2017
- Des enquêtes (13) réalisées dans le cadre du projet REDYN « Repères » en 2018/2019.
- Des fiches réalisées grâce à la valorisation des données issues des suivis effectués dans les fermes de référence dans le cadre du Plan d'action pastorale corse en 2011/2013.

Par ailleurs, une enquête exhaustive dans les élevages caprins de race corse est en cours de réalisation dans le cadre du groupe technique caprin de l'ODARC. Les premières observations issues de cette enquête (25% environ des éleveurs) sont confrontées aux constats établis à partir des enquêtes.

Bien que notre objet, les systèmes pastoraux exclusivement en race corse, les éléments disponibles sur les élevages caprins récemment installés non pastoraux et en race exogène permettent une analyse de leurs performances comparées avec les élevages pastoraux.

### **1.1. Analyse des informations disponibles**

#### **1.1.1. La typologie des élevages caprins en Haute Corse (D'après le référentiel technico – économique de l'élevage caprin en Haute Corse, CDA2B-2017)**

L'objectif de la démarche était de caractériser la structure et le fonctionnement des exploitations caprines corses. 19 enquêtes ont été réalisées, intégralement en Haute Corse mais les différences des caractéristiques des élevages en Corse du sud ne remettent pas en cause la typologie. Ce travail présente un référentiel de situation avec des résultats technico – économiques et les coûts de production des élevages caprins corses. Il propose une vision complète de la diversité des performances de ces élevages. Les données de chaque cas – type sont agrégées ne correspondent pas nécessairement aux données individuelles d'un éleveur particulier. La taille des élevages correspondant aux cas types n'est pas un idéal à atteindre ou un modèle mais plutôt une représentation de l'élevage le plus caractéristique du système de production décrit.

La localisation des élevages (montagne/piémont ou plaine) et les surfaces fourragères dont ils disposent (présence ou non de prairies permanentes ou temporaires mécanisables avec récolte possible de foin) ainsi que leur insertion dans les chaînes de valeur (apporteurs et

transformateurs fermiers) sont leurs principaux facteurs de différenciation. La race du troupeau est le troisième indicateur. Les élevages en race corse sont les plus nombreux mais plusieurs élevages en race exogène saanen, alpine ou même anglo-nubienne ont été créés récemment le plus souvent en plaine ou près des centres urbains. Certains élevages ont conservé deux troupeaux mais en cas de problème de main d'œuvre ou par souci de simplification, le troupeau en race exogène tend à remplacer le troupeau en race corse.

Les 2 cas types les plus représentés en nombres sont les élevages caprins pastoraux transformateurs fermiers en montagne, en piémont ou plus rarement en plaine avec un troupeau en race corse. Ces deux cas types se différencient principalement par la taille des troupeaux (220 et 160 chèvres respectivement) et la présence ou non de prairies. Les statistiques régionales montrent d'ailleurs qu'environ 75% des éleveurs caprins sont des transformateurs fermiers. La deuxième catégorie répertoriée très voisine est celle plus rare de l'élevage caprin pastoral apporteur de lait. Ce sont deux cas - type de taille moyenne proche des précédents qui s'en distinguent principalement par une main d'œuvre disponible plus réduite (généralement une personne) ce qui ne permet pas la transformation fermière. Les enquêtes caprines « Repères » (voir tableau 1) et la grande majorité du fichier d'éleveurs répertoriés par l'ODARC dans son enquête correspond à ces 4 cas types. La performance des troupeaux prise comme référence dans cette typologie est de 220 l/chèvre. Les revenus des 2 systèmes caprins apporteurs à dominante pastorale reposent largement sur les primes PAC et autres subvention alors que les transformateurs fermiers dégagent une valeur ajoutée significative qui les rend moins dépendants des aides.

Un cinquième cas – type répertorié est celui des apporteurs en race exogène (le cas des transformateurs fermiers en race exogène n'a pas été étudié). Situés en zone de plaine avec des surfaces pastorales réduites (1/5) ces élevages dont les troupeaux ont en moyenne autour de 128 têtes se caractérisent par des investissements plus importants et une productivité laitière plus élevée qu'en race corse. Les charges d'alimentation et de structure de ces élevages sont nettement plus élevées que pour les élevages pastoraux et ce cas type ne semble pas avoir trouvé son modèle économique. Les rendements laitiers (moins de 500 l/chèvre) restent beaucoup plus faibles que pour les élevages du même type sur le continent (plus de 900 l/chèvre) et les valeurs ajoutées très négatives ne sont pas compensées par des aides PAC d'un montant suffisant.

#### 1.1.2. La diversité des pratiques, des performances et d'autonomie alimentaires des élevages caprins (tableau 1- Tableau synthétique des enquêtes caprines « Repères »)

13 enquêtes ont été réalisées dans des élevages caprins se réclamant du pastoralisme et situées dans les deux départements corses. Tous les élevages sont localisés en piémont ou en moyenne montagne entre 200 et 800 mètres. Aucun des élevages visités ne disposent de terres cultivables pour produire des céréales à l'exception de deux d'entre eux ils n'ont pas de cellule fourragère pour produire du foin (sur prairies permanentes ou temporaires). La base foncière est donc exclusivement pastorale avec une majorité d'éleveurs qui de plus montent leur troupeau

en estive une fois tari (un seul transforme actuellement en montagne). Tous sauf un sont des transformateurs fermiers. La surface disponible en parcours n'est généralement pas un facteur limitant et la surface utilisée varie beaucoup d'un troupeau à l'autre en fonction de la topographie et des potentialités du parcours (ouverture du milieu, potentialités fourragères, concurrence avec d'autres espèces...). La variabilité de taille des troupeaux (127 à 450 chèvres) et de productivité (112 l/chèvre à 283 l/chèvre présente) permet d'appréhender la diversité des situations décrites par la typologie.

Un résultat important est l'observation d'une grande variabilité des élevages en termes d'autonomie alimentaire (de 12 à 75% avec 200 g à 1,2 kg distribués par jour et pas chèvre). 7 éleveurs sur 13 distribuent moins de 500 g de concentrés par jour ce qui montre que des pratiques raisonnées permettent de compter sur les ressources de parcours mais en s'appuyant sur les observations en cours de l'enquête ODARC, il semble qu'une grande majorité d'élevages utilisent des quantités importantes de foin et de concentrés extérieurs à leur exploitation et souvent même de l'île.

## **1.2. Éléments de diagnostic sur l'organisation et les performances des systèmes caprins corse et leur modèle économique,**

Les ressources pastorales (parcours herbacés ou arbustifs de maquis et estives) sont la base presque exclusive des ressources fourragères issues des exploitations caprines : une grande majorité des élevages n'a pas de cellule fourragère permettant la production de foin et la part des prairies permanentes ou temporaires (*0 à 18 ha maximum*) est extrêmement faible (*parcours/SAU entre 92 et 100% et une part des surfaces non pastorales quasi nulle*). Cette caractéristique ainsi que l'utilisation généralisée d'animaux de race corse, adaptées à ces pratiques pastorales constituent la spécificité de l'élevage caprin corse. Plus que l'élevage ovin laitier, l'élevage caprin corse est bien l'élevage pastoral par excellence. Par manque de disponibilités foncières, il est d'ailleurs difficile de préconiser et d'accompagner les éleveurs à acquérir des surfaces exploitables en foin. Bien que la question foncière reste un frein pour que les éleveurs disposent des titres d'accès au foncier nécessaires et que de nombreux espaces soient peu accessibles, les surfaces pastorales potentiellement disponibles ne constituent pas un frein au pastoralisme caprin. La grande variabilité des potentialités pastorales des surfaces utilisées par les troupeaux explique largement les grandes différences de SAU<sup>1</sup> observées (*de 100 à 600 ha hors estives*).

La taille des troupeaux chez les éleveurs spécialisés enquêtés est très variable entre 120 et 450 chèvres adultes. La productivité laitière des troupeaux est faible et assez peu variable entre 200 et 250 litres /chèvre présente mais quelques élevages sont à moins de 150 litres par chèvre ce qui peut indiquer des problèmes de reproduction avec un grand nombre de chèvres improductives.

---

<sup>1</sup> Quel sens peut avoir la SAU dans un grand nombre de ces élevages ?

Les enquêtes indiquent que la moitié des élevages visités ont une autonomie alimentaire de plus de 50% ce qui signifie que plus de la moitié de l'alimentation du troupeau provient des ressources pastorales. Ce chiffre n'a toutefois aucune indication statistique dans la mesure où les éleveurs enquêtés sont les plus réceptifs à l'intérêt de développer des pratiques et une conduite des troupeaux qui reposent sur la valorisation du maquis. En cela ils constituent plutôt des références sur les potentialités du pastoralisme qu'une réalité générale. Les enquêtes en cours de l'ODARC tendent à confirmer cette affirmation en soulignant les quantités importantes de foin acheté et surtout de concentré distribué (souvent plus de 1kg de concentré par chèvre en moyenne). Les systèmes caprins reposent largement sur des achats extérieurs et l'affirmation qu'une grande partie des troupeaux utilisent d'abord les parcours pour leur bien être plutôt que pour se nourrir semble bien exacte. La réalité actuelle des systèmes caprins est qu'un grand nombre d'entre eux repose de fait sur une conduite hors sol et a territoriale mais il a été possible de montrer que par des pratiques adaptées d'autres logiques sont possibles.

Les performances des troupeaux et leurs maîtrises sont probablement affectées significativement par des problèmes sanitaires généralisés (paratuberculose en cours d'évaluation), de parasitisme, de reproduction, de grande variabilité génétique (mise en place de la sélection caprine en cours, l'enquête ODARC tendant à mettre en évidence que le modèle racial corse resterait très majoritaire avec une part des animaux montrant des caractéristiques phénotypiques de croisement inférieurs à 20%). En conséquence la variabilité interannuelle des performances est souvent élevée d'après les déclarations des éleveurs. C'est donc bien la transformation fromagère fermière, qui permet une valorisation économique importante du lait produit par les fromages ou le brocciu ce qui assure un revenu aux éleveurs qui sont ici les moins dépendants des primes de la PAC

| Numéro                           | C_18_1      | C_19_2      | C_19_3      | C_19_4      | C_19_5      | C_18_6      | C_19_7      | C_18_8      | C_19_9       | C_19_10    | C_19_11     | C_19_12       | C_19_13     | Mini.      | Maxi.      |
|----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------|-------------|---------------|-------------|------------|------------|
| Commune                          | Corte       | Bastelica   | Oletta      | Ucciani     | Pietralba   | Afa         | Sarolla     | Sarolla     | Novella      | Bastelica  | Moltifao    | Sari D'Orcino | Olmeto      |            |            |
| Code Commune                     | 2B096       | 2A031       | 2B185       | 2B185       | 2B223       | 2A001       | 2A271       | 2A271       | 2B180        | 2A031      | 2B162       | 2A270         | 2A189       |            |            |
| Altitude                         | 400         | 800         | 300         | 400         | 350         | 200 à 400   | 500         | 500         | 500          | 800        | 400         | 400           | 400         | 200        | 800        |
| Cultures                         |             |             |             |             |             |             |             |             |              |            |             |               |             | 0          | 0          |
| P. Temporaires                   |             | 18          |             |             |             |             |             |             |              |            |             |               |             | 0          | 18         |
| P. permanentes                   |             | 2           | 10          | 15          | 8           |             | 20          |             | 7            |            |             | 10            | 10          | 0          | 10         |
| Parcours                         | 400         | 400         | 115         | 180         | 372         | 100         | 230         | 180         | 700          | 300        | 650         | 370           | 290         | 100        | 700        |
| <b>SAU</b>                       | <b>400</b>  | <b>420</b>  | <b>125</b>  | <b>195</b>  | <b>380</b>  | <b>100</b>  | <b>250</b>  | <b>180</b>  | <b>707</b>   | 300        | 650         | <b>380</b>    | <b>300</b>  | <b>100</b> | <b>650</b> |
| <b>Parcours/SAU (%)</b>          | <b>100</b>  | <b>95</b>   | <b>92</b>   | <b>92</b>   | <b>97</b>   | <b>100</b>  | <b>92</b>   | <b>100</b>  | <b>99</b>    | <b>100</b> | <b>100</b>  | <b>92</b>     | <b>97</b>   | <b>92</b>  | <b>100</b> |
| S. Collectives Estives           | -           | 1000        | 1000        | 300         | 700         | 300         | 300         | 500         | 400          | 2000       | 400         | 300           |             |            |            |
| <b>Estives/parcours</b>          | <b>0</b>    | <b>2.5</b>  | <b>8</b>    | <b>1.7</b>  | <b>1.9</b>  | <b>3</b>    | <b>1.3</b>  | <b>2.8</b>  | <b>0.6</b>   | <b>6,7</b> | <b>0.65</b> | <b>0.8</b>    | <b>0</b>    | <b>0</b>   | <b>6,7</b> |
| N. de têtes adultes              | 160         | 200         | 138         | 238         | 250         | 180         | 200         | 150         | 280          | 169        | 450         | 127           | 160         | 127        | 450        |
| <b>SNP*/chèvre</b>               | <b>0</b>    | <b>0.1</b>  | <b>0.08</b> | <b>0.02</b> | <b>0.03</b> | <b>0</b>    | <b>0.1</b>  | <b>0</b>    | <b>0.025</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>    | <b>0.08</b>   | <b>0.06</b> | <b>0</b>   | <b>0.1</b> |
| <b>Autonomie Alimentaire (%)</b> | <b>18,5</b> | <b>38,2</b> | <b>75,5</b> | <b>14,3</b> | <b>39,4</b> | <b>60</b>   | <b>74</b>   | <b>28</b>   | <b>66</b>    | <b>79</b>  | <b>12</b>   | <b>69.6</b>   | <b>74,6</b> | <b>12</b>  | <b>75</b>  |
| UTH                              | 1           | 2.5         | 1           | 2           | 2           | 1           | 2           | 1           | 2            | 1          | 1.5         | 1.3           | 1.4         | 1          | 2.5        |
| Apporteur/Transformateur         | F           | F           | F           | F           | F           | F           | F           | F           | F            | F          | A           | F             | F           |            |            |
| Production lait (l)              | 35000       | 35000       | 21000       | 50800       | 52400       | 19000       | 31700       | 37000       | 51200        | 30755      | 97000       | 36000         | 17900       | 17900      | 97000      |
| <b>Prod. lait/chèvre</b>         | <b>219</b>  | <b>175</b>  | <b>152</b>  | <b>213</b>  | <b>210</b>  | <b>106</b>  | <b>159</b>  | <b>247</b>  | <b>183</b>   | <b>182</b> | <b>216</b>  | <b>283</b>    | <b>112</b>  | <b>112</b> | <b>283</b> |
| Concentré total (t)              | <b>45</b>   | <b>47</b>   | <b>17</b>   | <b>86</b>   | <b>57</b>   | <b>14</b>   | <b>28</b>   | <b>30</b>   | <b>43</b>    | <b>15</b>  | <b>200</b>  | <b>17</b>     | <b>13</b>   | <b>13</b>  | <b>200</b> |
| Conc/ch/j (kg)                   | <b>0.77</b> | <b>0.64</b> | <b>0.34</b> | <b>0.99</b> | <b>0.62</b> | <b>0.21</b> | <b>0.38</b> | <b>0.55</b> | <b>0.42</b>  | <b>0.2</b> | <b>1.2</b>  | <b>0.4</b>    | <b>0.2</b>  | <b>0.2</b> | <b>1.2</b> |

Tableau 1 - Tableau synthétique des résultats des enquêtes caprines « Repères »

## II. Le pastoralisme dans la structure, le fonctionnement et les performances des élevages ovins corses

Le secteur « ovin lait » en Corse est le secteur d'élevage pour lequel le processus d'organisation en filière est le plus structuré avec la mise en place de l'OS brebis corse et d'une interprofession laitière ovine et caprine (ILOCC) dans laquelle les producteurs et transformateurs de lait de brebis sont les plus présents. Dans ce cadre 152 élevages ont été suivis en appui technique par les Chambres d'Agriculture de Corse et l'ILOCC. Un référentiel technico – économique a été réalisé en 2016 à partir des données de ces suivis qui permet entre autres d'identifier la part du pastoralisme dans les systèmes ovins. Ils sont répartis sur l'ensemble de la Corse et 70% d'entre eux sont répartis entre la Plaine orientale (23%), la Balagne (13%), la région d'Ajaccio (18%) et le Centre (15%). La taille des troupeaux correspond aux élevages les plus nombreux en éliminant les quelques élevages de très grande taille qui ont pu s'installer en Plaine orientale. L'échantillon est celui des éleveurs a priori les plus spécialisés suivis en appui technique (répartis en parts presque égales d'adhérents au CLO, au CLS ou hors contrôle laitier).

Par ailleurs, une douzaine d'enquêtes a été réalisée dans le cadre du projet REDYN « Repères » pour approfondir la diversité inter-élevages des pratiques pastorales et des performances en relation avec ces pratiques. Tous les élevages suivis en appui technique comme ceux enquêtés individuellement sont en race corse, les animaux de race sarde ou autre autrefois présents ayant pratiquement disparu des effectifs. Les élevages enquêtés couvrent la diversité géographique de la Corse (8 en 2A et 4 en 2B) avec une sous- représentation des élevages de la côte orientale (1 cas) et une surreprésentation des élevages les plus pastoraux et souvent transformateurs fermiers.

On peut considérer que ces deux sources d'information donnent une vision complète des caractéristiques des systèmes ovins lait en Corse et de leur diversité.

### 2.1. Analyse des informations disponibles

#### 2.1.1. Résultats et bilan technico – économique des élevages suivis en appui technique (D'après « *Production de lait de brebis en Corse - Résultats des élevages suivis en appui technique* » campagne 2016, CDA2B-2A/ILOCC/IDELE ; 2017)

Ces résultats renseignent de manière précise sur la structure des troupeaux, leurs performances laitières et leurs niveaux de marge. Par contre, ils disent peu sur la structure foncière des élevages et la place du pastoralisme : Les élevages sont considérés comme « fourragers » si la part des prairies et cultures fourragères est supérieure à 60% de la surface totale utilisée (76 élevages sur les 152 suivis). Ce groupe, numériquement le plus important serait le moins concerné par le pastoralisme. Mais une partie variable selon les exploitations mais souvent importante de ces surfaces sont des prairies permanentes dont la qualité est très variable, fréquemment non irriguée et souvent non fertilisée. L'utilisation de ces



prairies permanentes peut donc être considérée comme une pratique pastorale<sup>2</sup> dans la mesure où ces prairies n'ont fait l'objet de peu d'intervention pour en améliorer les rendements. De plus 18 élevages suivis seulement ont plus de 40% de leur surface en prairies cultivées et 60% des élevages ont plus de 40% de leur surface en parcours. On peut donc considérer qu'au moins 50% des élevages s'appuient de manière significative sur les ressources pastorales.

On observe également que d'après ces résultats plus un élevage s'appuie sur des ressources fourragères cultivées plus les effectifs des troupeaux sont importants ainsi que les volumes de lait produit (482 brebis et 61131 l pour les « élevages fourragers intensifs », 276 brebis et 29862l pour les élevages fourragers pastoraux, 232 brebis et 29862l pour les pastoraux avec forte complémentation, et 182 brebis avec 18346 l avec pour les élevages les plus pastoraux). Ces résultats ne sont pas intuitivement surprenants mais bien que les élevages fourragers les plus intensifs soient ceux dont la taille est la plus importante, la productivité laitière la plus élevée, la marge sur coût alimentaire la plus haute par brebis, on ne peut en tirer de conclusion quant au revenu d'exploitation, compte tenu de la main d'œuvre mobilisée plus faible pour la production avec un pourcentage de transformateurs fermiers plus élevé chez les éleveurs ovins pastoraux. On peut constater également une interaction entre le type d'élevage et son investissement technique (les élevages les plus intensifs et qui ont les plus gros troupeaux sont ceux qui recherchent le plus une maîtrise technique en adhérent plus facilement au Contrôle laitier et au schéma de sélection de la brebis corse). La typologie concernant le fonctionnement technico – économique des élevages ovins n'est pas à ce jour complète mais un cas – type, celui de l'éleveur ovin lait livreur de plaine et peu pastoral (25ha de parcours) a été décrit : Avec 47800 litres de lait produits pour 350 brebis, ce type d'exploitation pourrait générer un résultat disponible de plus de 30100 € pour une valeur ajoutée du système de plus de 14000 €. Compte tenu des charges de structure de ce type d'élevage, le résultat obtenu dépend en grande partie des primes que reçoit l'éleveur au titre de la PAC et du niveau élevé du prix du lait payé par l'entreprise à qui le lait est livré.

### 2.1.2. La diversité des pratiques, des performances et d'autonomie alimentaires des élevages ovins (cf tableau 2- Tableau synthétique des enquêtes ovines « Repères »)

Les résultats de l'enquête « Repères » (*démarche Stratpasto du CERPAM*) permettent de comprendre la diversité des stratégies pastorales, des situations et des pratiques. L'espèce ovine étant plus adaptée au pâturage d'herbacées que l'espèce caprine, il est logique que l'élevage ovin soit plus présent sur les surfaces herbagères mais certains éleveurs certes moins nombreux ont une conduite exclusivement pastorale basée sur du parcours peu herbacé.

---

<sup>2</sup> En reprenant une définition du pastoralisme comme une utilisation de ressources fourragères spontanées

| Numéro                           | O_19_1       | O_19_2                 | O_18_3       | O_19_4       | O_19_5       | O_18_6       | O_19_7       | O_18_8       | O_19_9        | O_19_10      | O_19_11      | O_19_12      | min          | Max          |
|----------------------------------|--------------|------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Commune                          | Cargèse      | Cuttoli - Corticchiato | Vivario      | Sarolla      | Afa          | Peri         | Forciolo     | Afa          | Sari d'Orcino | Tallone      | Macinaggio   | Patrimonio   |              |              |
| Code Commune                     | 2A065        | 2A103                  | 2B354        | 2A271        | 2A001        | 2A209        | 2A117        | 2A001        | 2A270         | 2B320        | 2B261        | 2B205        |              |              |
| Altitude                         | 50           | 100                    | 600          | 300          | 100          | 200          | 400          | 100          | 400           | 100          | 50           | 200          |              |              |
| Cultures                         |              |                        |              | 1,5          |              | 0            | 0            | 0            | 0             | 0            | 0            | 0            |              |              |
| P. Temporaires                   | 10           | 30                     | 0,5          | 10           | 7            | 12           | 7            | 0            | 0             | 0            | 0            | 0            |              |              |
| P. permanentes                   | 15           | 30                     | 9            | 20           | 10           | 68           | 23           | 32           | 16            | 60           | 27           | 42           |              |              |
| Parcours                         | 150          | 156                    | 162,5        | 25,5         | 33           | 222          | 80           | 8            | 274           | 0            | 0            | 0            | 0            | 222          |
| <b>SAU</b>                       | <b>175</b>   | <b>216</b>             | <b>172</b>   | <b>57</b>    | <b>50</b>    | <b>302</b>   | <b>110</b>   | <b>40</b>    | <b>290</b>    | <b>60</b>    | <b>27</b>    | <b>42</b>    | <b>27</b>    | <b>290</b>   |
| <b>Chargement (brebis/ha)</b>    | <b>1,07</b>  | <b>1,32</b>            | <b>0,98</b>  | <b>2,98</b>  | <b>3,50</b>  | <b>0,66</b>  | <b>1,95</b>  | <b>5,25</b>  | <b>0,52</b>   | <b>6,00</b>  | <b>6,03</b>  | <b>8,57</b>  |              |              |
| <b>Parcours/SAU (%)</b>          | <b>85,7</b>  | <b>72,2</b>            | <b>94,5</b>  | <b>44,7</b>  | <b>66,0</b>  | <b>73,5</b>  | <b>72,7</b>  | <b>20,0</b>  | <b>94,5</b>   | <b>0,0</b>   | <b>0</b>     | <b>0</b>     | <b>0</b>     | <b>94,5</b>  |
| S. Collectives Estives           | 200          | 700                    | 150          | 0            | 600          | 800          | 500          | 300          | 0             | 150          | 0            | 0            | 0            | 800          |
| <b>Estives/parcours</b>          | <b>1,33</b>  | <b>4,49</b>            | <b>0,92</b>  | <b>0,00</b>  | <b>18,18</b> | <b>3,60</b>  | <b>6,25</b>  | <b>37,50</b> | <b>0,00</b>   | <b>2,50</b>  | <b>0</b>     | <b>0</b>     | <b>0</b>     | <b>37,5</b>  |
| N. de têtes adultes              | 188          | 285                    | 169          | 170          | 175          | 200          | 215          | 210          | 152           | 360          | 163          | 360          | 152          | 360          |
| <b>SNP*/brebis</b>               | <b>0,13</b>  | <b>0,21</b>            | <b>0,06</b>  | <b>0,19</b>  | <b>0,10</b>  | <b>0,40</b>  | <b>0,14</b>  | <b>0,15</b>  | <b>0,11</b>   | <b>0,17</b>  | <b>0,17</b>  | <b>0,12</b>  |              |              |
| <b>Autonomie Alimentaire (%)</b> | <b>72</b>    | <b>83</b>              | <b>27</b>    | <b>79</b>    | <b>73</b>    | <b>70</b>    | <b>85</b>    | <b>50</b>    | <b>42</b>     | <b>35</b>    | <b>25</b>    | <b>-43,5</b> | <b>-48,5</b> | <b>85</b>    |
| UTH                              | 1            | 3                      | 3            | 2            | 1,2          | 2            | 1,5          | 2            | 1,5           | 2,5          | 3            | 2            | 1            | 3            |
| App./Trans                       | A            | F                      | F            | F            | A            | F            | A            | F            | F             | AF           | F            | A            |              |              |
| Nombre Brebis présentes          | 188          | 285                    | 169          | 170          | 175          | 200          | 215          | 210          | 152           | 360          | 163          | 360          | 169          | 360          |
| <b>Prod. lait totale (l)</b>     | <b>32300</b> | <b>51600</b>           | <b>15000</b> | <b>29900</b> | <b>32600</b> | <b>31600</b> | <b>18500</b> | <b>24800</b> | <b>27700</b>  | <b>39600</b> | <b>26000</b> | <b>65000</b> | <b>15000</b> | <b>65000</b> |
| <b>Lait/brebis/an (l)</b>        | <b>172</b>   | <b>181</b>             | <b>89</b>    | <b>176</b>   | <b>186,3</b> | <b>158</b>   | <b>86</b>    | <b>118</b>   | <b>182</b>    | <b>110</b>   | <b>160</b>   | <b>190</b>   | <b>89</b>    | <b>190</b>   |
| Concentrés (t)                   | 13           | 19                     | 22           | 14           | 17,6         | 20           | 10           | 37,5         | 30            | 60           | 44           | 68           |              |              |
| <b>Conc/ch/j (kg)</b>            | <b>0,19</b>  | <b>0,18</b>            | <b>0,36</b>  | <b>0,23</b>  | <b>0,28</b>  | <b>0,27</b>  | <b>0,13</b>  | <b>0,49</b>  | <b>0,54</b>   | <b>0,46</b>  | <b>0,74</b>  | <b>0,54</b>  | <b>0,13</b>  | <b>0,54</b>  |

Tableau 2 - Tableau synthétique des résultats des enquêtes ovines « Repères »

Son niveau d'autonomie alimentaire est assez faible en raison d'achats de quantités importantes de foin qu'il ne peut produire (situation comparable à la plupart des élevages de chèvres) mais en assurant par ailleurs un suivi et une complémentation alimentaire tout à fait maîtrisée. Certains éleveurs font le choix assumé de réduire la complémentation de leur troupeau et de limiter aussi leur productivité laitière. A l'inverse certains éleveurs installés sur des prairies avec des rendements corrects ont une conduite alimentaire très « poussée » avec 740 g de concentrés en moyenne et une autonomie alimentaire qui peut être très faible.

Des éleveurs ayant une assise foncière insuffisante (8,57 brebis/ha) la compensent avec des achats massifs de foin d'où une autonomie alimentaire nulle voire négative. Rappelons que l'autonomie alimentaire est calculée en pourcentage par différence entre besoins alimentaires et achats de fourrages et de concentrés sur les besoins totaux. Une autonomie alimentaire négative signifie soit des stocks importants à reporter pour l'année suivante soit une suralimentation des troupeaux et un gaspillage. Des élevages peuvent avoir une part importante de parcours dans leur surface fourragère sans que ce soit un déterminant pour leurs performances et un grand nombre d'élevages utilisent les estives pour leurs troupeaux au tarissement (8 éleveurs sur 12) ; un seul transforme en estives.

## **2.2. Éléments généraux de diagnostic sur l'organisation et les performances des systèmes ovins corses et leur modèle économique,**

Le bilan technico – économique des élevages suivis en appui technique concerne 152 troupeaux de brebis soit un quart environ du total des troupeaux de brebis en 2016 (d'après les chiffres clés de l'Agriculture corse 2018). Le nombre moyen de brebis mères en Corse par troupeau est de 150 brebis et la production de 17450 l de lait. Ces chiffres moyens pour l'ensemble de la Corse correspondent aux plus petits élevages suivis en appui technique ou enquêtés par le projet « Repères ». Le modèle ovin dominant mis en avant par la filière est le système ovin lait spécialisé qui livre son lait aux industriels de l'île. Ce modèle produit 47500 litres de lait pour 319 brebis et avec une seule Unité de Main d'œuvre. Localisé en plaine ou en coteaux, 50 % de sa SAU est constituée de surfaces mécanisables, le reste étant des parcours à caractère pastoraux. Ce type d'élevage qui reste peu capitalisé (115000€ seulement d'actifs) permet à l'éleveur d'espérer un revenu annuel très correct de 30 000 € environ. Mais ce modèle ne concerne qu'un faible nombre d'éleveurs (10 à 15%). Ce modèle répondrait probablement au souhait des transformateurs de sécuriser leur approvisionnement mais il est peu reproductible par manque de foncier disponible et probablement aussi par manque de maîtrise technique de la part d'une majorité d'éleveurs. La majorité des élevages ovins ont une petite taille avec des revenus très faibles pour les livreurs pour lesquels une perspective serait évidemment une augmentation de la taille de leur troupeau et de leurs performances techniques mais cet objectif se heurte au manque de disponibilité foncière et peut être aussi au niveau de formation initiale trop faible de éleveurs constaté par ailleurs.

La transformation fermière continue à se développer et concerne 40% des élevages ovins ce qui tend à montrer qu'il pourrait s'agir d'une voie de développement pour les troupeaux de plus petite taille localisées souvent dans des régions moins favorables sur le plan topographique, de l'altitude ou de la proximité des entreprises de collecte. Comme en production caprine la transformation fermière permet de bonnes valeurs ajoutées et des revenus acceptables complétées par les primes PAC malgré des volumes de production plus faibles. Une meilleure maîtrise de la conduite des troupeaux en intégrant le parcours permettrait également de sécuriser la valorisation des productions fermières autour de leur qualification pastorale.

### **III. Structure, fonctionnement et performances des élevages bovins**

L'élevage bovin corse est présenté dans les différents documents statistiques sur l'agriculture et l'élevage en Corse comme la première activité agricole en nombre d'exploitations (40% des élevages). L'élevage bovin corse est caractérisé comme un élevage allaitant extensif et la documentation met l'accent sur la prépondérance des élevages spécialisés (les 2/3 des troupeaux)<sup>3</sup>. Mais la spécialisation de l'élevage bovin corse rend compte d'abord du fait que les détenteurs de bovins n'ont pour le plus grand nombre pas d'autres activités d'élevage mais ce critère ne donne aucune indication sur l'organisation de leur activité et la nature de leur projet professionnel. Or tous les documents consultés soulignent le besoin de « structuration » de la filière et du marché de la viande de veau », le principal produit de l'élevage bovin corse. Des initiatives variées (Corsica Vaccaghja, Corsica Carne...) ont d'ailleurs été initiés dans ce sens avec d'ailleurs le soutien des pouvoirs publics (Plan de relance, mise en place d'une marque collective) mais avec un succès très limité.

Ce besoin de structuration de l'élevage bovin corse est à analyser à la lumière de l'hétérogénéité du secteur, de ses performances et de ses potentialités mais aussi de son caractère extensif qui renvoie à la question pastorale.

Alors que la viande de veau est le principal produit de l'élevage bovin, la performance globale du secteur est très faible : 6592 veaux abattus en 2017 pour 35290 vaches allaitantes (soit moins d'un veau pour 5 vaches) et 45 kg de viande produite par vache allaitante d'après les chiffres clés sur l'élevage bovin en Corse (Agreste DRAAF, ODARC, Chambre d'Agriculture de Corse) ce qui est très bas. Cette réalité globale recoupe une grande hétérogénéité avec quelques élevages innovants et dynamiques pour une grande majorité de détenteurs de bovins peu engagés dans des démarches de valorisation construites.

---

<sup>3</sup> Panorama de l'Agriculture corse 1970-2015 ; poster sur l'élevage bovin en Corse, 2010 ; Chiffres clés annuels de l'Agriculture corse.

Pour rendre compte de cette hétérogénéité et des caractéristiques des systèmes de production bovins en Corse, nous disposons de l'étude (et des cas types) sur la filière bovine en Corse réalisées par le Cabinet INOSYS en 2017/2018 (non publiée à ce jour) ainsi que les cas – types proposés par Interbio –Corse complété par les enquêtes réalisées dans le cadre du projet « REDYN-REPERES ».

### 3.1. Analyse des informations disponibles

#### 3.1.1. Résultats et bilans technico – économiques des différents types de systèmes bovins (d'après la typologie de l'étude de la filière Bovin – Viande en Corse)

Cette typologie a été construite dans le cadre d'une étude régionale sur la situation et les potentialités du secteur bovin en Corse (non publiée à ce jour) Le premier cas type concerne les élevages sur systèmes herbagers de plaine voire de fond de vallée ou de vallée fluviale. Il s'agit d'élevages structurés de taille moyenne (50 Vaches) avec de bonnes performances de reproduction (0,70 Veaux sevrés/Vache) et des veaux bien conformés de plus de 150 kgs de carcasse vendus en saison de mai à Septembre (6€/kg C). Ce type d'élevage bénéficie d'une localisation favorable à l'élevage bovin avec une assise foncière herbagère souvent irrigable ou peu sensible à la sécheresse avec une conduite en parcs raisonnée qui permet la production de veaux sous la mère croisés bien conformés et assez bien valorisés.

Les performances de ce système sont très supérieures à la moyenne des élevages bovins corses (3 veaux contre moins d'un veau pour 5 vaches et 110 kg de viande produite/vache allaitante contre 45 kg pour la moyenne). C'est aussi le seul système de production bovine avec une valeur ajoutée positive et le moins dépendant des DPB et des aides aux bovins allaitants. Si ce type de système est répandu dans d'autres régions herbagères, le nombre d'élevages en Corse dans ce système n'est pas précisé. Il est probablement très faible et comprend probablement la plupart des « success stories » du secteur souvent mises en avant. Compte tenu des terres disponibles en Corse, on peut s'interroger sur l'importance de la réserve foncière qui serait disponible pour développer ce type d'élevage en Corse ? Notons également que les composantes pastorales de ce système qui s'appuie largement sur des prairies améliorées et peu sensibles à la sécheresse sont limitées et correspondent peu aux caractéristiques des ressources pastorales méditerranéennes (qui sont une productivité faible, une diversité floristique et l'association d'espèces herbacées et arbustives).

Les 3 autres types d'élevage existants sont des systèmes pastoraux de piémont ou de montagne avec des troupeaux qui pâturent les parcours de maquis et les estives d'altitude. Il s'agit de troupeaux de race corse de 50 à 60 têtes avec une proportion variable d'animaux d'autres races ou croisés. Les troupeaux appartiennent à tel ou tel cas – type selon le type de veaux produits et commercialisés (veaux lourds abattus à 100 -

150 kg, veaux sous la mère et vendus directement ou à des bouchers à 80 kg de poids de carcasse ou des veaux de 6 mois vendus sur pieds à 80 kg PV pour 1€ de PV à des maquignons) et la quantité de concentrés distribués. Les exploitations qui commercialisent les veaux en carcasse assurent un suivi de l'élevage et complètent le troupeau en foin ou en concentrés alors que les élevages qui vendent leurs veaux sur pied ont des niveaux de charge d'alimentation quasi nuls et des niveaux de valorisation très faibles. Ce qu'il faut souligner c'est que malgré des différences de maîtrise entre les élevages, ces trois types d'élevage ont des performances techniques dans la moyenne des élevages bovins corses en particulier le cas des détenteurs de bovins qui vendent leurs veaux sur pied et qui limitent au maximum les charges d'exploitation. Les résultats présentés dans les cas types montrent clairement que le revenu dépend presque exclusivement des primes DPB et ABA. Ce sont d'ailleurs les éleveurs avec le niveau de charges le plus bas mais aussi le produit le plus faible qui ont aussi le revenu le plus élevé. On a bien ici affaire à un élevage extensif de cueillette voire de survie (les différents cas types n'ont pas de stratégie de renouvellement et les vaches ne sont pas réformées) sans gardiennage ni clôture. Ce type de conduite qui ne correspond à aucune pratique traditionnelle n'est viable que par le système des primes qui a généré son développement.

Les cas types proposés par Interbio Corse sont assez proches de ceux proposés par l'étude sur la filière bovine en Corse. Les éleveurs de type fourrager en « bio » auraient une valorisation des veaux légèrement supérieurs à ceux en système conventionnel et la vente directe des veaux bio pour les éleveurs pastoraux permettrait d'augmenter très significativement leur prix de vente (jusqu'à 16€/kg).

### 3.1.2. La diversité des pratiques, des performances et d'autonomie alimentaires des élevages bovins (cf. tableau 3- Tableau synthétique des enquêtes bovines « Repères »).

Des enquêtes concernant 8 troupeaux bovins ont été réalisées dans le cadre du projet « Repères » pour analyser l'organisation de la conduite et les stratégies pastorales mises en œuvre (inspirées également de la démarche StratPasto du CERPAM). Comme pour les productions ovines et caprines on retrouve une grande diversité intra système.

Les 8 élevages enquêtés, ont toute une démarche visant à la valorisation des veaux qu'ils produisent (veaux sous la mère de qualités ou veaux engraisés de 120 -150 kg). Aucun d'entre eux ne correspond aux troupeaux probablement les plus nombreux peu suivis pour lesquels les veaux sont vendus sur pied à bas prix (1€/kg de PV) mais avec des niveaux de charge d'alimentation quasi nuls. Dans tous les élevages, les parcours ou les estives sont une composante importante du système d'élevage à l'exclusion d'un élevage dont le système est exclusivement fourrager. Parmi les autres élevages tous pastoraux, deux d'entre eux installés en piémont ou en montagne complètent leurs ressources fourragères avec des terrains mécanisables de plaine (production de foin) ce qui a l'effet d'améliorer significativement leur autonomie alimentaire. Les élevages dont l'autonomie alimentaire est la plus basse sont ceux qui distribuent des quantités importantes de concentrés aux veaux à l'engraissement sans

pour autant en bénéficier en termes de valorisation. La plupart des éleveurs enquêtés mettent en place des parcs pour organiser la rotation des animaux sur leurs parcours. Le nombre de veaux sevrés par vache dans les élevages enquêtés, compris entre 0,5 et 1, est entre 2,5 et 5 fois plus élevé que la moyenne régionale. Le niveau de valorisation des veaux (5 à 6,5 €/kg) dépend de l'acheteur (maquignon, acheteur régulier pour des restaurants pour la chaîne du bio, etc.) et les éleveurs qui développent une activité de découpe et de vente directe atteignent des niveaux de prix élevés (16 €/kg).

### 3.2. Éléments généraux de diagnostic sur le modèle économique et sur les modèles productifs bovins viande en Corse

Le recoupement des différentes sources d'information concernant les systèmes et le secteur bovin est convergent pour porter un diagnostic sévère sur sa situation. Le cas le plus caricatural est celui du système pastoral sans concentrés de vente de veaux sur pied : dans ce système peu productif (25 veaux/60 vaches<sup>4</sup>) l'éleveur ne complémente pas son troupeau, vend directement ses veaux sur pied à un maquignon à très faible prix mais avec un niveau de charge extrêmement bas (pas de charge de travail car pas de gardiennage, peu de complémentation, une surveillance sanitaire et des prophylaxies réduites, pas ou très peu de clôtures à financer). En quasi absence de produit (1200 €), le revenu de l'élevage (11000 €) dépend donc exclusivement des primes et peu assurer un complément significatif pour bon nombres de ménages qui peuvent avoir d'ailleurs une autre activité non agricole. Mais ce système, très extensif est aussi non productif et sans justification en termes de pratiques de valorisation des ressources. Certes ce système est stigmatisé mais du point de vue de celui qui le met en œuvre il est parfaitement cohérent : Peu ou pas d'investissements, peu ou pas de travail et des primes qui tombent toutes seules ! De plus, si on croise les statistiques régionales avec les typologies et les données d'enquêtes analysées, le système décrit ci-dessus semble bien être le plus répandu ! Ce sont également ces troupeaux qui seraient responsables de la majeure partie des cas de divagation et de dégradation floristique des maquis et des estives en raison de pâturages sur parcours ou en estives trop précoces ou trop tardives.

Or l'appel à la structuration de la filière bovine en Corse de la part des professionnels relayé par l'administration régionale (ODARC) et national (DRAAF) ne peut qu'ignorer ce clivage entre des détenteurs de bovins sans aucune base productive, une majorité, et les autres probablement beaucoup moins nombreux. Les premiers sont caractérisés par l'absence de gardiennage avec des pratiques généralisées de regroupement ou de confinement sur des parcours clôturés, et sans vraies démarches de valorisation commerciale, les seconds avec des systèmes certes peu stabilisés ou maîtrisés mais avec des démarches plus vertueuses. On sait que depuis les années 50, l'action des professionnels agricoles français s'est construite sur l'idée d'un monde agricole unifié dont tous les acteurs auraient des intérêts convergents et qui fait corporation. La transposition de cette représentation au niveau de la Corse crée les conditions d'un verrouillage qui fait que l'existence de ces éleveurs bovins plus structurés sert de vitrines pour susciter des actions en faveur de la construction d'une filière mais sans s'attaquer à la racine du problème.

---

<sup>4</sup> Mais le cas type proposé a néanmoins des « performances » doubles de la moyenne régionale

On sait aussi que l'acquisition de vaches allaitantes (et des DPB avec qui elles sont associées) ont souvent été des variables d'ajustement pour des DJA sans qu'elles correspondent à des projets construits.

Pour que les propositions de segmentation de l'offre et une montée en gamme de produits de qualité projet d'AOC *Vitellettu* en race corse, *Manzettu* en croisés engraisés en atelier collectif, amélioration et labellisation du *manzu* corse, etc...) se concrétisent, il faudrait d'une part une analyse contradictoire des marchés concernés et de leurs potentiels toujours sujets à controverses mais surtout un identification et un inventaire précis des éleveurs ayant le projet personnel de s'engager réellement dans de telles démarches ainsi que les capacités pour répondre sur le plan technique et en termes de gestion aux exigences de ces démarches. Ce recensement précis est d'autant plus important qu'on sait malgré le discours officiel qu'une majorité de détenteurs de bovins sont en dehors de ces cadres, n'ont pas d'ambition productive marquée et peuvent contribuer à déstabiliser les marchés. Structurer la filière et créer des associations professionnelles, ce n'est pas rassembler le plus grand nombre, c'est accepter et assumer d'exclure ceux qui ne respecteraient pas les pré-requis. Les études mandatées auprès de consultants extérieurs pour structurer le secteur bovin en filière font des propositions en s'appuyant sur des éléments de diagnostic. Elles présentent comme des atouts l'existence d'un cheptel important (près de 40 000 vaches allaitantes), la passion qui anime les éleveurs, la qualité des animaux produits, l'usage d'animaux rustique de race locale. Force est de constater que ces atouts sont fortement sur-joués avec un cheptel certes important mais majoritairement sans réel plan de gestion, une race locale qui n'a pas aujourd'hui de plan de sélection avec un recours très important au croisement, une grande hétérogénéité dans la conformation des veaux, des attitudes opportunistes de captation d'aides publiques souvent très éloignées de la passion. En proposant la mise en place d'un plan structuration de la filière bovine à l'échelon régional qui répondrait sur le papier à l'ensemble des problématiques ne contribue – t'on pas finalement à maintenir un certain statut quo. Dans le même temps, individuellement, dans toutes les micro – régions, des « success stories » sur des marchés de niches, quelquefois très innovantes peuvent être observées et des exemples de réussite se diffusent progressivement. Ces ateliers de production et de commercialisation en circuit court peuvent constituer une chance mais on ignore encore la taille réelle de ces différentes niches. Dans l'état actuel cette dynamique ne pourra pas concerner l'ensemble du cheptel. Dans quelle mesure des approches plus pragmatiques, moins planifiées permettant d'accompagner les projets existants, de les discuter de manière ouverte avec ceux qui les portent individuellement n'ont-ils pas plus de chances de réussite.

Concernant la sélection de la race bovine corse, il pourrait aussi s'agir de construire un noyau d'éleveurs sélectionneurs réduit en nombre mais susceptible de soutenir la production de la génisse pure corse de 2 ans prête à être mise avec un taureau à viande, provenant d'une zone difficile et destinée à produire dans une zone plus favorable. Un soutien à une telle démarche signifierait que cet animal reçoit une incitation pour que les élevages de montagne ne produisent pas seulement des veaux mâles mal conformés, mais surtout des supports femelles qui descendent en zone de coteaux pour être des « moules à veaux » économes et autonomes (vêlage sans assistance) dont les produits croisés partent à l'abattoir. Le renouvellement est à inscrire dans un flux continu de la montagne aux coteaux. Ce travail de longue haleine avec moins d'effets d'annonce



que des « plans de relance » devrait évidemment aller de pair avec une démarche offensive de contrôle de l'identification des animaux et à l'abattage.

| Numéro                                  | B_19_1           | B_19_02                    | B_19_03          | B_19_04                     | B_19_05     | B_19_06       | B_19_07                | B_19_08                   | Min       | Max         |
|-----------------------------------------|------------------|----------------------------|------------------|-----------------------------|-------------|---------------|------------------------|---------------------------|-----------|-------------|
| Commune                                 | Casanova         | Vezzani                    | Corte            | Moïta                       | Mezzavia    | Calenzana     | Albertacce             | S. Pietro di Tenda        |           |             |
| Département                             | 2B               | 2B                         | 2B               | 2B                          | 2A          | 2B            | 2B                     | 2B                        |           |             |
| Race dominante                          | Croisées         | Corse + Aubrac + Limousine | Corse + Aubrac   | Corse                       | C. + Aubrac | C. + Croisées | C. + Coisées           | C + Croisées              |           |             |
| Altitude Siège                          | 650              | 400                        | 400              | 450                         | 100         | 250           | 850                    | 450                       |           |             |
| Autres activités                        | N                | Porcs                      | N                | Porcs                       | N           | Chevaux       | N/ovins                | C+Fr                      |           |             |
| Age / UTH                               | 40 /1,5          | 45/2                       | 39/1             | 50/3                        | 53 /1       | 57-38/2       | 40-55/2                | 35/2                      |           |             |
| Cultures                                | 0                | 0                          | 0                | 0                           | 0           | 0             | 0                      | 0                         | 0         | 0           |
| P. Temporaires                          | -                | 7                          |                  |                             | 25          | 0             | 13                     | 21.8                      | 0         | 25          |
| P. permanentes                          | 6                | 118                        | 10               | 0                           | 55          | 14            | 7.95                   | 0                         | 0         | 118         |
| Parcours                                | 100              | 42                         | 240              | 87                          | 17          | 80            | 58                     | 560                       | 17        | 700         |
| <b>SAU</b>                              | <b>106</b>       | <b>167</b>                 | <b>250</b>       | <b>87</b>                   | <b>97</b>   | <b>94</b>     | <b>79</b>              | <b>582</b>                | <b>79</b> | <b>250</b>  |
| <b>Parcours/SAU (%)</b>                 | <b>94</b>        | <b>25,15</b>               | <b>96,00</b>     | <b>100</b>                  | <b>18</b>   | <b>85</b>     | <b>73</b>              | <b>96</b>                 | <b>18</b> | <b>100</b>  |
| S. Collectives Estives                  | 2000             | 90                         | 0                | 0                           | 0           | 0             | 1400                   | 840                       | 0         | 2000        |
| <b>Estives /parcours</b>                | <b>2120</b>      | <b>2,1</b>                 | <b>-</b>         | <b>0</b>                    | <b>0</b>    | <b>0</b>      | <b>19</b>              | <b>1.5</b>                | <b>0</b>  | <b>2120</b> |
| Nombre de vaches adultes                | 48               | 70                         | 96               | 29                          | 40          | 96            | 78                     | 20                        | 29        | 450         |
| veaux sevrés/vache saillis              | 0.52             | 0,78                       | 1                | 1                           | 0,95        | 0.875         | 0.71                   | 0.65                      | 0.5       | 1           |
| <b>S. non pastorale/vache (ha)</b>      | <b>0</b>         | <b>1,79</b>                | <b>0,10</b>      | <b>0</b>                    | <b>2</b>    | <b>0.35</b>   | <b>0.17</b>            | <b>1.28</b>               | <b>0</b>  | <b>2</b>    |
| <b>Autonomie Alimentaire</b>            | <b>54</b>        | <b>99,4</b>                | <b>30</b>        | <b>62,44</b>                | <b>100</b>  | 91            | 88                     | 97                        | 30        | 100         |
| <b>Système et concentrés distribués</b> | Pastoral V. et v | Pastoral et Herbager 0     | Pastoral V. et v | Pastoral V. avec concentrés | Herbager 0  | Pastoral 0    | Pastoral et herbager v | Herbager et pastoral V+ v |           |             |

**Tableau 3 - Tableau synthétique des résultats des enquêtes bovines « Repères »**

## IV. Le fonctionnement des systèmes porcins en Corse, résultats technico – économiques et pratiques pastorales

Le secteur porcin en Corse montre un potentiel reconnu par la plupart des observateurs compte tenu de la réputation de la charcuterie corse, considérée comme une activité traditionnelle et qui lui permet de développer une stratégie de valorisation gastronomique en cohérence avec la vocation touristique de l'île. Avec un nombre de détenteurs de porcins qui augmente de 25 % tous les 5 ans, un cheptel qui croît de 10% et une production de 20% pendant le même intervalle de temps, l'élevage porcin semble le plus à même que les autres secteurs d'élevage de fixer des actifs dans les zones internes de la Corse<sup>5</sup>. Cette densité d'élevages porcins semble particulièrement s'accroître là où se trouvent les châtaigneraies et les chênaies plus propices à l'élevage porcin<sup>6</sup>.

### 4.1. Analyse des informations disponibles

#### 4.1.1. Typologie du référentiel technico – économique de l'élevage porcin corse

Pour présenter le fonctionnement des élevages porcins en Corse, la Chambre régionale d'Agriculture de Haute – Corse a réalisé un état des lieux des systèmes porcins en Corse préparé avec le concours de l'Association de la race porcine corse, du syndicat AOC « Salameria di Corsica » et de l'INRA. Le référentiel a été construit à partir de 56 enquêtes réalisées dans des élevages porcins répartis sur toute l'île mais principalement en Castagniccia au nord et dans l'Alta – Rocca Taravo au sud. Le nombre de cas – types proposés est élevé (11). La typologie est basée sur le type de produits vendu (charcuterie/Porcs sur pieds non transformés/Porcelets), l'adhésion à un signe officiel de qualité et d'origine (AOP/AB/Absence de SIOQ), la localisation (en haute Corse ou en Corse du sud), la Main d'œuvre (familiale ou familiale et salariale). 6 cas sont en race Nustrale avec des produits AOP, 3 en race croisée sans signe de qualités. Le label AB est surreprésenté dans la typologie par rapport aux élevages conventionnels. Deux cas sont des producteurs de porcelets ou de porcs charcutiers sans transformation en charcuterie cette catégorie bien que cette catégorie est peu fréquente sur l'île, l'essentiel de la valeur ajoutée de l'élevage porcin dépendant de la production charcutière. Cette typologie rend compte principalement de la grande diversité des formes de valorisation mais aussi de la forte atomisation des opérateurs. La répartition raciale entre les cas types en race Nustrale et ceux en porcs croisés traduit probablement également les tensions qui parcourent le secteur dont les formes d'organisation collective demeurent embryonnaires avec peu ou pas de représentants du secteur qui soient consensuels et réellement représentatifs.

---

<sup>5</sup> D'après « les chiffres clés de l'Agriculture corse, 2018 » (DRAAF/CRA/ODARC) mais ces statistiques sont à prendre avec prudence du fait du grand nombre d'abattages non contrôlé et en dehors des abattoirs agréés.

<sup>6</sup> D'après François Casabianca, « note interne rédigée pour le groupe de travail PAC pour l'ODARC »

L'étude met évidence le faible niveau d'investissement dans l'élevage proprement dit, des clôtures, des bâtiments d'élevage souvent assez sommaires, du matériel de transport (4X4 et remorques) et d'entretien des terrains (débroussailleuses) principalement. Les exploitations ont principalement investi (pour un montant total de 200 000 à 400 000 € dans les équipements de transformation et de stockage (séchoir-affinoir). Le tableau 4 rend compte de la structure économique des coûts et produits des différents systèmes porcins. Les enquêtes étant basées sur des relevés de facture et les déclarations des éleveurs, et compte tenu de l'importance des transactions informelles, les chiffres présentés doivent être considérés avec une certaine réserve. Il est assez compliqué de s'y retrouver tant les opérateurs eux-mêmes maintiennent diverses options à l'intérieur de leurs activités. On peut avoir dans la production d'un même établissement des produits issus de deux, trois (ou plus) des options possibles entre l'animal élevé en Corse (selon les divers génotypes et modes de conduite), celui qui est seulement fini et abattu en Corse et les pièces de viande qui arrivent par bateau. La notion même de porc né, élevé et abattu en Corse paraît donc largement difficile à fixer. Le tableau 4 met en évidence toutefois qu'excepté le cas 6 (élevage en AB de type familial producteur de porcelets et de porcs charcutiers), tous les élevages ont un résultat d'exploitation positif (après prise en compte de la rémunération des exploitants et des salariés) correspondant pour une large part aux subventions d'exploitation.

#### 4.1.2. Diagnostic général sur le fonctionnement actuel des systèmes porcins

Casabianca dans un document de travail rédigé en 2020 souligne que la faible capitalisation et les niveaux d'investissement très réduits dans la sphère élevage conduisent à un « bricolage » généralisé dans la conduite de l'élevage. Si on se réfère à des bonnes pratiques de conduite (*Guide méthodologique pour appréhender le caractère agro – écologique de l'élevage porcin en Corse*, 2017), on observe :

- Une faible séparation des troupeaux de la faune sauvage de sangliers,
- Une absence de surveillance et de vide sanitaire avec confinement et isolement des animaux malades,
- Un faible aménagement de zones d'abreuvement propre et adaptées,
- Une absence d'aires bien identifiées d'aires de stockage de déjection ou de gestion des déchets de charcuterie.
- En terme de bien-être animal, tous les élevages ne recourent pas à l'anesthésie pour castrer les animaux et les méthodes d'identification par taille des oreilles sont encore largement répandues.
- L'utilisation d'un anneau nasal, une pratique pourtant obligatoire dans le cadre de l'AOP n'est pas aujourd'hui généralisée.

La base foncière des exploitations est composée presque exclusivement de surfaces pastorales et les élevages déclarent principalement des chênaies et de châtaigneraies plus ou moins en maquisées (plus de 80%) et quelquefois des parcours d'estives et de prairies (*Voir figure 1 du référentiel technico – économique ci-dessous*). Une étude déjà ancienne (Dupré, 1995) rappelle que la conduite traditionnelle de l'élevage porcin en Corse était essentiellement basée sur ce que l'animal trouve dans la nature. Alors que le porc intensif continental est devenu granivore, le

régime alimentaire des porcs corses était bien fidèle aux aptitudes omnivores de l'espèce porcine. Les animaux pouvaient pâturer les parcours proches de villages ou étaient dans des enclos pendant les périodes hivernales puis montaient en altitude sur des parcours d'estive. L'utilisation des parcours et des estives qui s'accompagnait d'un apprentissage des bandes de truies et d'un savoir-faire pour l'éleveur était d'abord une pratique alimentaire grâce à laquelle, il était possible de limiter la quantité d'aliments achetés distribués sauf à certaines périodes critiques bien définies. La diversité des ressources pastorales disponibles était importante : Avec son groin, le porc fouille la terre à la recherche de tubercules (de cyclamens par exemple) ou les rhizomes de fougère (*a filetta*) ; il consomme de l'herbe qui a des effets purgatifs, des baies sauvages, des champignons mais aussi des insectes, des larves, tous présents individuellement en faible quantité mais qui contribuent à fournir une ration peu carencée et assez équilibrée. Des déchets ménagers pouvaient être distribués en hiver. En automne, les porcs à l'engraissement étaient mis dans des enclos délimités de chênaies et les châtaigneraies (après la période de récolte des fruits pour les châtaigniers) pour que les glands et les châtaignes permettent l'engraissement et la finition des porcs et donnent ses caractéristiques à la charcuterie corse.

Ces éléments sont présentés au passé car on est très loin, aujourd'hui, de ces pratiques, avec une faible autonomie alimentaire, très peu d'aménagements des zones d'élevage et de finition (en particulier les chênaies qui demandent un effort important de récupération), et une forte dépendance aux importations d'aliments du bétail. Bien que l'ensemble du cheptel utilise et parcourt les espaces qui leur sont dédiés, la contribution de ces espaces à l'alimentation des porcs est généralement aujourd'hui très limitée : Une grande partie des surfaces déclarées (théoriquement très supérieures au besoin du cheptel) est aujourd'hui peu accessible et souvent peu délimitée avec généralement peu de suivi du parcours des bandes (d'où des dégradations de l'espace pastoral). Mais surtout c'est la quantité importante d'aliments complémentaires distribués qui limite fortement la contribution effective de ces espaces à l'alimentation du cheptel. Concernant l'engraissement et la finition, le cahier des charges de l'AOP impose une finition pendant 45 jours au moins majoritairement par des glands et des châtaignes prélevées par les animaux sur les parcours et même de manière exclusive pendant les 30 premiers jours. Là encore, la proportion de chênaies peu entretenues et l'état des châtaigneraies, ravagées par le cynips et peu entretenues donc peu productives empêchent souvent de respecter cette clause qui peut être contournée par la distribution de déchets de farine de châtaignes mais aussi le plus souvent par la distribution de céréales au détriment de la qualité. Dans ce contexte, les initiatives actuelles de relance du sylvo –pastoralisme auraient tout leur sens. Au niveau de la reproduction, on observe dans les élevages qui assurent la reproduction (tous ne le font pas) des performances de reproduction assez faibles et irrégulières. Le ratio nombre de reproducteurs / nombre de porcelets sevrés est très élevé, ce qui fait du porcelet un animal très cher à produire. Un manque de technicité et des structures d'élevage approximatives (et des problèmes sanitaires) en sont les causes majeures. Concernant la sélection, dans la majorité des élevages, on trouve des génotypes mélangés, issus de croisements non maîtrisés entre la population locale, les races importées (Large White et Duroc) et un peu de sanglier. La race Nustrale a fait l'objet d'un travail de reconstitution à partir d'animaux initialement croisés et qui, à partir d'un standard de race, ont été choisis et accouplés entre eux pour former le livre généalogique de la race. Elle est gérée avec

grande difficulté du fait de son caractère très éloigné des standards classiques : une race à croissance lente et à forte adiposité. Les éleveurs-sélectionneurs de la race n'observent que partiellement les exigences d'une véritable gestion génétique (circulation des reproducteurs, déclaration des portées, identification des généalogies).

Le passage obligatoire par l'abattoir agréé est peu respecté avec environ la moitié des animaux qui éviteraient cette obligation, ce qui engendre des problèmes de santé publique par manque de surveillance (des cas de trichinellose humaine identifiés en 2015). Du fait de la vente directe des produits qui est largement dominante, aucune forme de contrôle n'est réellement exercée aujourd'hui sur les marchés. L'abattage des porcs s'effectue à la suite de la finition traditionnelle des animaux en automne. Il est donc concentré sur quelques mois, d'octobre à avril, avec une pointe en décembre-janvier. Les structures d'abattage sont au nombre de 3 en Corse-du-Sud et 1 en Haute-Corse. Elles montrent des signes inquiétants d'inadaptation à la production locale. Les éleveurs constituent également des lots d'abattage assez hétérogènes.

On peut dire que ce secteur de l'abattage mériterait d'être complètement repensé car les insatisfactions réciproques (les éleveurs sont mécontents du travail des abattoirs quand les abatteurs estiment que les éleveurs leur apportent des lots d'animaux trop disparates) font le lit d'un abattage à la ferme qui est récurrent. Le dimensionnement et le fonctionnement de ces structures d'abattage est un point noir du secteur.

Au niveau sanitaire, de nombreux pathogènes circulent chez les porcs en Corse, et également dans la faune sauvage (sangliers très nombreux en Corse). Les maladies zoonotiques (transmissibles à l'homme) sont fréquentes, citons la trichinellose, l'échinococcose, la tuberculose bovine, l'hépatite E, etc. Les maladies d'élevage ne manquent pas non plus, en particulier la Maladie d'Aujeszky, qui affecte les performances de reproduction.

**Système de Production :**  
**Elevage porcin de race Nustrale**  
**Vente de charcuterie AOP – Exploitation salariale**

**DESCRIPTION :** exploitation agricole individuelle menée par 2,6 actifs dont 1 chef d'exploitation et ses salariés. L'exploitation porcine est située en montagne, en Haute-Corse. Les porcs de race Nustrale sont élevés et transformés en charcuterie AOP.

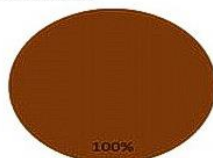
**529 307 € d'investissement**

**FONCIER :** 98 ha (56 ha admissibles – taux de proratisations de 57 % en moyenne pour les déclarations de surface donc entre 35 et 80%) – 51 % en fermage, 21 % en propriété et 28 % non maîtrisé.

**MAIN D'ŒUVRE :** 1 chef d'exploitation + 1,6 salariés.

**PRODUCTION :** 161 porcs charcutiers de 18,5 mois – 111,5 kg carcasse/porc ; charcuterie sèche et cuite AOP.

**ASSOLEMENT :**



■ Chênes et/ou châtaigniers (parfois emmaquisés)

**EQUIPEMENT :**

- 1568 mL de clôtures
- 4 bâtiments/abris d'élevage de 100 m<sup>2</sup>
- Atelier de transformation charcutière aux normes CE de 200 à 300 m<sup>2</sup>
- Matériel d'élevage : 3 abris, 20 cases mise-bas, 4 portails, 40 barrières, 40 auges, abreuvoirs ;
- Matériel de transformation charcutière : pétrin, hachoir, poussoir, table découpe, table de travail, balance, charriot inox, marmite inox, machine sous vide, autoclave, 4 bacs 60 L, désinsectiseur, plonge inox CNM + branchements, lavabo inox CNM, bloc WC, douche, couteaux, pHmètre + solutions, thermomètre sonde, bottes, tabliers.
- Matériel d'entretien des parcours : débroussailleuse, tronçonneuse, perche élagueuse ;
- Véhicules et transport : 4\*4, remorque bétailière, remorque frigo, camionnette de livraison.

**COMMERCIALISATION :** charcuterie commercialisée sous le label AOP en vente directe, restaurants, épiceries fines, magasins spécialisés.

Figure 1 – Description d'un cas type d'élevage porcin charcutier en Haute Corse (CA2B, 2019)

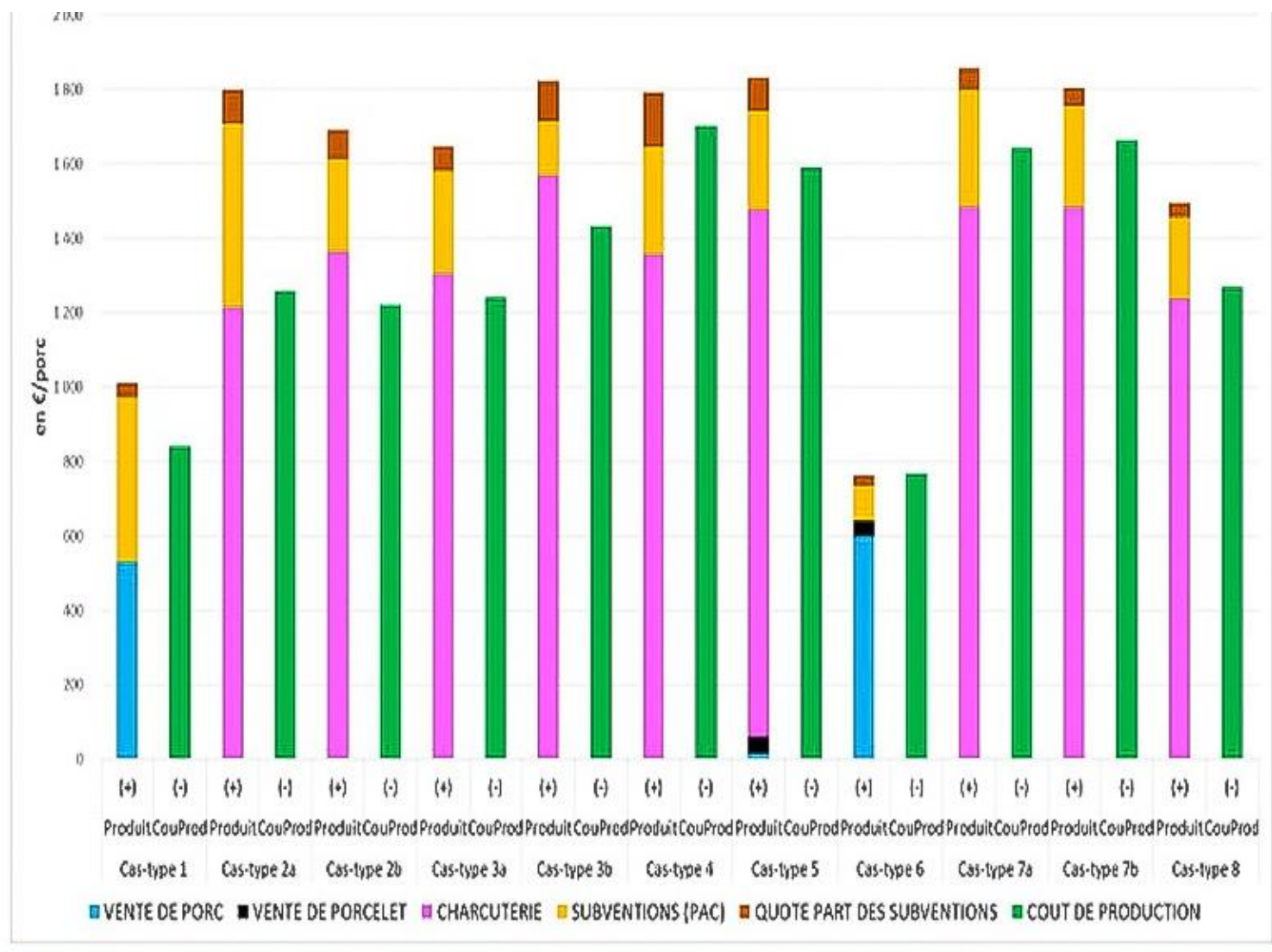


Tableau 4 - Tableau synthétique des produits et coûts des systèmes porcins en Corse (CDA2B)

#### 4.1. Quelles options et quels modèles économiques pour l'élevage porcin corse

Actuellement, de nombreuses options en matière de production porcine en Corse existent et sont entremêlées. La constante est d'utiliser la réputation des produits charcutiers de Corse, mais sans que les origines et la provenance des matières premières ne soient clairement définies.

La provenance des matières premières et des produits reste floue avec des éleveurs qui peuvent élever sur place mais aussi faire entrer des porcs vivants avant de les finir et de les abattre en Corse. On peut aussi avoir des mélanges de matières premières locales avec des matières premières importées. On peut rencontrer également des animaux élevés localement de façon traditionnelle mais transformés par des salaisonniers avant de revenir sur l'exploitation pour la vente. Il existe dans les faits de nombreuses imbrications possibles entre activités, matières premières et technologies de transformation.

Concernant l'origine proprement dite, à l'intérieur d'une matière première locale coexistent de nombreuses options qui vont de l'animal conduit en liberté totale se croisant avec du sanglier, jusqu'à l'animal élevé en claustration dans des petites structures de type classique, en passant par un gradient de formes extensives et semi-extensives selon le degré de maîtrise de la conduite des animaux.

Les types d'animaux varient fortement selon la génétique (la race Nustrale reconnue officiellement ne concernant qu'une fraction réduite des élevages et concurrencée par des génotypes importés), l'alimentation (le degré de prélèvement sur parcours et en forêt en période de finition varie fortement), le type de carcasse visé (un animal âgé à viande mûre et couverture adipeuse importante ou un animal à forte musculature, faible adiposité et poids plus important).

Toutes les options évoquées ici deviennent une fois transformées du « produit corse » qu'il est difficile de distinguer sur le marché. Le seul repère disponible et qui soit à peu près fiable est l'AOP, obtenue de façon encore récente et qui tarde à donner tous ses effets structurants. Elle constitue toutefois une stratégie claire de montée en gamme avec des exigences élevées sur les élevages et sur les produits finaux. Il est donc assez compliqué de s'y retrouver tant les opérateurs eux-mêmes maintiennent diverses options à l'intérieur de leurs activités. On peut avoir dans la production d'un même établissement des produits issus de deux, trois (ou plus) des options possibles entre l'animal élevé en Corse (selon les divers génotypes et modes de conduite), celui qui est seulement fini et abattu en Corse et les pièces de viande qui arrivent par bateau.

Une amélioration continue des structures de transformation est observée sur les périodes précédentes. Cependant, les techniques mises en œuvre par les opérateurs demanderaient généralement à être mieux maîtrisées. L'AOP a inclus dans son cahier des charges quelques repères technologiques traditionnels mais la mise à niveau complète reste à faire. Au niveau de la mise en marché, la vente directe étant dominante, le



marché local reste celui qui est majoritairement visé. Cela interdit une valorisation accrue de certains produits emblématiques (le jambon sec d'affinage long) qui trouveraient des prix de vente plus élevés à l'extérieur de l'île.

La dispense d'agrément reste la règle, et il n'existe pas d'affiniers collectifs pour supporter les coûts de stockage durant la période de création de valeur, il n'y a pas de commercialisation concertée entre opérateurs et les liens avec les restaurateurs seraient également à clarifier (la présentation de « l'assiette de charcuterie corse » dans les menus par exemple ne faisant pas l'objet de contrôles précis sur la nature de cette charcuterie).

Dans ces conditions, et compte tenu de la forte dépendance du revenu des éleveurs vis-à-vis des aides publiques, le levier principal pour limiter la confusion qui règne dans la filière et les pratiques opportunistes de court terme vis-à-vis des marchés serait de mieux orienter les aides en les limitant, par exemple, aux seuls éleveurs qui correspondraient aux critères d'une production exclusivement basée sur des « porcs nés, élevés et abattus en Corse » avec des contrôles adaptés.

## **V. De la formulation des constats sur le fonctionnement des systèmes pastoraux au diagnostic sur les mesures à prendre; difficultés et verrouillages.**

Cette synthèse s'est appuyée sur un ensemble varié de données récentes sur le fonctionnement des systèmes d'élevage des quatre secteurs de l'élevage en Corse, se réclamant tous du pastoralisme. Malgré la différence de situation selon les secteurs, quelques caractéristiques communes émergent :

- Les quatre secteurs de l'élevage corse ne sont pas véritablement organisés en filière. Si une filière ovine corse existe à travers la mise en place d'une interprofession laitière et un organisme de sélection de la race corse dont on peut dire qu'ils fonctionnent, cette structuration en filière reste très incomplète avec un grand nombre d'éleveurs qui restent peu impliqués.
- Quelle que soit l'espèce, les cas – types présentés qui donnent des images assez exactes des performances technico – économiques des différents systèmes d'élevage montrent que l'activité d'élevage en tant que telle ne génère qu'une valeur ajoutée très faible voire négative dans la plupart des systèmes pastoraux. En élevage corse, seuls les élevages bovins herbagers de plaine ou les éleveurs ovins laitiers apporteurs, mais dont les systèmes ne reposent que faiblement sur le pastoralisme, obtiennent des valeurs ajoutées significatives qui toutefois ne sont pas suffisantes pour assurer le revenu des exploitants, très dépendants des aides. Ce sont presque exclusivement les activités de transformation et de commercialisation qui génèrent une valeur ajoutée positive dans les élevages corses : production de fromages (souvent associés à la vente d'agneaux et surtout de chevreaux) chez les transformateurs fermiers de lait de brebis ou de chèvre,

découpe et vente locale ou aux restaurateurs pour les éleveurs bovins, production et vente locale de charcuterie ou de porcelets localement.

- Dans ses conditions, et en absence de règles réellement contraignantes pour lier le type de produit proposé au système d'élevage, le revenu des éleveurs ne dépend pas vraiment de la mise en œuvre ou non de « bonnes pratiques » d'élevage. Le revenu des exploitations d'élevage va dépendre bien sûr individuellement de la qualité intrinsèque des produits qu'ils proposent et donc de la renommée de chacune d'entre elles mais aussi, de marchés où l'offre est globalement très inférieure à la demande. De plus ces produits s'appuient et bénéficient largement de l'image traditionnelle du pastoralisme corse sans qu'elle soit réellement adossée à la réalité des modes de conduite et des pratiques. L'autre levier de sécurité du revenu des élevages en Corse est aussi évidemment celui des primes très inégalement réparties avec une contribution au revenu variable selon les systèmes. Quand il n'y a pas de véritable démarche de valorisation comme c'est le cas pour la plupart des élevages bovins, c'est même la capacité du foncier à générer des primes qui devient l'élément de stratégie actionné prioritairement, quitte même à limiter la capacité productive du cheptel afin de ne pas générer de charges qui imputeraient les revenus. Le manque de motivation des éleveurs observés par les techniciens d'élevage vis-à-vis des propositions d'améliorations et de suivi technique<sup>7</sup> paraît à cet égard très cohérent et bon nombre d'éleveurs préfèrent logiquement éventuellement privilégier les services qui leur proposent d'améliorer leurs pratiques de transformation ou de commercialisation ; on observe également le succès des appuis à caractère administratif pour constituer les dossiers ou optimiser leur régime d'aides.

Ce constat général met en évidence que c'est moins la productivité des systèmes d'élevage pastoraux corses qui constitue le point faible de l'activité (comme ceci a été souvent invoqué par ceux qui remettaient en cause le pastoralisme corse) que la maîtrise des systèmes de conduite qui fragilisent les performances des troupeaux et les rendent aléatoires. D'ailleurs ce n'est pas le pastoralisme qui est en cause puisque, par exemple, on observe que les élevages ovins et caprins dont les composantes pastorales sont les plus importantes n'ont pas des niveaux d'autonomie alimentaire plus faibles que les exploitations les moins pastorales. Dans un contexte où l'investissement et la maîtrise technique sont finalement largement dévalorisés au profit de la valorisation d'une image sans contreparties ou de comportements opportunistes, le recours non raisonné à l'achat à l'extérieur de foin ou de concentrés distribués presque sans limite a finalement jusqu'à présent peu de conséquence sur le résultat final. D'ailleurs, le nombre d'exploitations d'élevage en difficulté est relativement limité par rapport aux autres régions françaises alors que la taille des exploitations et les revenus y sont généralement plus faibles. On peut toujours dénoncer la très faible autonomie alimentaire de l'élevage corse, mais les conditions économiques de soutien à l'élevage et la réalité de l'équilibre offre/demande des marchés des produits animaux en Corse n'étaient pas favorables jusqu'à aujourd'hui à un véritable changement de paradigme.

---

<sup>7</sup> sauf évidemment pour les éleveurs ovins lait apporteurs

Toutefois, derrière cette réalité présentée comme générale et forcément un peu caricaturale, il y a aussi des individus, porteurs de projets souvent innovants qui peuvent par exemple combiner plusieurs activités (restauration, transformation, gamme variée de produits végétaux animaux) ou chercher de nouvelles niches. Ces initiatives si elles sont accompagnées de manière pertinente peuvent être des « success stories » susceptibles de porter la transition agro – écologique et le renouveau du pastoralisme en Corse. Les enquêtes et études réalisées ont montré que ces cas individuels, souvent d’ailleurs mis en avant pour cacher le plus grand nombre, existent sans pour autant constituer des modèles figés et surtout duplicables. Ce sont souvent les processus de construction des projets qui vont déterminer leur succès plus que la copie de solutions clés en main.

Dans ce contexte, l’enjeu principal pour la puissance publique qu’elle soit régionale, nationale ou européenne pourrait être d’encourager par des aides ciblées les éleveurs dont le projet s’inscrirait des systèmes de production cohérents en termes d’autonomie alimentaire, de pratiques, de respect des garanties sanitaires et hygiéniques. Jusqu’à présent, les verrouillages et les représentations autour d’un élevage corse qui devrait être aidé sans contrepartie pour permettre un so – disant rattrapage des « performances » des modèles intensifs, les routines, les rapports de force n’ont pas permis d’affronter de face les capacités à affronter et les leviers de la transition agro – écologique. Derrière les effets d’annonce, favoriser des systèmes de production qui répondent à des objectifs de production, de qualité tout en rémunérant les services éco – systémiques qu’ils apportent à la collectivité impliquera inévitablement de sortir des bénéficiaires des aides tous ceux qui ne s’inscrivent pas de manière flagrante dans des logiques productives vertueuses. Celle-ci restent d’ailleurs largement à définir et à documenter pour être en mesure de recentrer les moyens dans les directions choisies.

## **REFERENCES**

Les références citées dans cette note sont répertoriées sur la plateforme documentaire :

<https://sites.google.com/view/pasturisimu-corsu/accueil>

**09/04/2020**